



@ mairiedecos@orange.fr

Tel : 05.61.65.39.79

Fax : 05.61.02.88.62

"Toujours Bien Vivre à Cos" Lettre d'Information Mai 2021

L'édito du Maire

Voilà bientôt un an que votre nouvelle équipe municipale est au travail et assure, dans un esprit collectif et engagé, la gestion de notre commune, dans un contexte instable lié à la pandémie de COVID 19. Nous nous étions ainsi engagés à vous **rendre compte des sujets d'actualité du Village**. Devant l'impossibilité de vous les exposer directement, cette deuxième Lettre d'Information traduit notre volonté renouvelée de vous informer régulièrement des actions réalisées.

Vous y retrouverez donc les **nouveautés en matière de travaux, de patrimoine communal et de vie quotidienne**.

A noter la volonté de préserver et améliorer le cadre de vie de Cos par des premières actions de mise en valeur du patrimoine végétal de la commune, en partenariat avec le PNR des Pyrénées Ariégeoises.

Un point d'actualité, également, relatif au Projet de Territoire adopté par la **Communauté d'Agglomération** du Pays de Foix Varilhes (CAPFV) à laquelle nous appartenons et qui structure une partie de notre action municipale.

Enfin, quelques détails sur le **budget communal 2021**, qui, c'est suffisamment rare dans notre environnement proche pour être souligné, **ne prévoit pas de hausse des taux d'imposition**.

Nous tenions, par ailleurs, par le biais de cette "feuille de chou" à :

- **souhaiter la bienvenue aux nouveaux arrivants** dans la Commune, témoignant de son attractivité ;
- **vous inviter à consulter notre site internet** créé en début d'année, pour plus de détails : www.mairiedecos.fr ;
- **avoir une pensée pour ceux qui nous ont récemment quittés** :
Jacky LAURENS, ancien conseiller municipal père de notre collègue "Lolo", qui s'est éteint au début du printemps ;
Florent ERBISTI, parti trop vite, dont l'attachement et l'engagement pour notre commune justifie l'hommage simple que nous lui rendons à la fin de cette lettre.

Il est, en l'état, bien trop tôt pour dire si nous pourrions nous retrouver bientôt collectivement. La prudence reste de mise dans la situation épidémiologique que nous traversons. Toutefois, si les conditions le permettent, nous nous efforcerons d'organiser, comme nous l'avons fait le 14 juillet dernier, un instant de convivialité de plein air ... toujours dans le respect des gestes barrières !

En tout état de cause, j'espère pouvoir vous croiser lors des prochaines élections régionales et départementales qui se tiendront les 20 et 27 juin prochains et pour lesquelles, je n'en doute pas, la population cossoise témoignera de son civisme habituel.

Dans l'attente, je vous souhaite le meilleur et comme on le dit désormais : "prenez soin de vous !".

Marie Christine DUBUC, Maire

Actualités intercommunales

Le 24 mars dernier, le Conseil d'Agglomération a adopté à l'unanimité de ses 70 membres le "**Projet de Territoire**" de la CAPFV pour 2021-2026, projet auquel sont associés trois pactes : gouvernance, financier et mutualisation. En moins de huit mois, l'Agglo a actualisé ses objectifs et arrêté sa feuille de route autour de 4 axes :

- attractivité et développement économique,
- solidarités humaines,
- transition énergétique et environnementale,
- solidarités et cohérences territoriales.

Sont ainsi fixés **49 objectifs et 111 actions** seront déployées sur l'ensemble des 42 communes de la CAPFV. Parmi ces actions, l'effort d'investissement se traduit par la programmation de **40 M€ de travaux** sur 2021-2026.

A noter les **quatre fonds de concours totalisant 5 M€** finançant les projets communaux de voirie, de logement social, de valorisation du petit patrimoine et de développement des mobilités douces (plan vélo).

En savoir plus ? détails sur notre site Internet : rubrique Actualités / Dernières informations intercommunales

Budget 2021 : pas de hausse des taux !

Le Conseil Municipal a voté à l'unanimité, le 9 avril dernier, les éléments budgétaires pour 2021.

Le budget ainsi adopté s'inscrit dans la continuité des exercices précédents en s'attachant à :

- maîtriser les dépenses malgré l'incidence du contexte économique et sanitaire,
- maintenir un niveau important d'investissements (cf. ci-dessous)

... tout en n'accroissant pas la pression fiscale !

En effet, pour la 8^{ème} année consécutive, les parts communales des taxes sur le foncier bâti (15%) et sur le foncier non bâti (95,50%) resteront stables. Une bonne nouvelle dans le contexte fiscal actuel !

N.B. : concernant le foncier bâti, vous verrez cependant un taux de 36,15% sur votre avis d'imposition.

En effet, suite à la suppression de la taxe d'habitation, la part départementale de la taxe sur le foncier bâti (21,15%) est transférée à la commune.

En savoir plus ? détails sur notre site Internet : rubrique La Municipalité / le Budget

Investissements et Actions pour le cadre de vie

Réfection de la voirie

Le programme de la voirie engagé en 2020 se poursuit avec les réfections programmées du chemin de GOUDIE (coût : 36 000 € - report de 2020) et du chemin de LABADO (coût : 7 800 €).

Rénovation des logements communaux

Le départ de locataires de deux appartements dont la Mairie est propriétaire (appartements Mairie et lieu-dit Rouzaud) a permis aux employés municipaux, d'effectuer des rénovations afin de remettre ceux-ci dans le meilleur état. Des compléments sont d'ores et déjà programmés sur le reste du parc locatif et une réflexion est engagée sur l'amélioration de la performance énergétique de ces bâtiments.

Travaux Espace de baignade

Après quelques avaries constatées en 2020, des travaux de réfection des canalisations du local technique doivent être réalisés. En complément, un "abri parasol" pour le surveillant sera construit.

Amélioration de la sécurité

- Salle des fêtes : le garde-corps (en bois) de l'esplanade de la salle des fêtes doit être remplacé pour cause de vétusté. Une structure aluminium sera installée avant l'été. Par ailleurs, une réfection des ouvertures de la salle doit être effectuée. *Coût total des travaux autour de 10 000 € HT.*
- Signalisation routière : afin de sécuriser la traversée de la commune par la D617, des panneaux STOP seront implantés aux points suivants :
 - carrefour de la route venant de Trichoulet (D615),
 - carrefour de la route venant de Lubenac et remontant vers le village (D811) au niveau de "Lagrange",
 - sortie du camping,
 - carrefour du chemin de Bougat et de la sortie du lotissement "La Plane de Caussou".

Par ailleurs, l'entrée dans Cos par la route de Sibian sera matérialisée par un panneau :

"Lieu dit La Plane de Caussou - Commune de Cos".

Coûts partagés avec le Conseil départemental, le reste à charge pour la Commune s'élevant à environ 1 300 €.

Cadre de vie et environnement

- Déchets verts : à l'occasion de la fermeture définitive du dépôt de déchets verts sur le site des granges de Rouzaud, nous vous rappelons que le brûlage des végétaux est interdit. Ceux-ci doivent désormais être déposés à la déchetterie. Afin d'encourager la pratique du paillis et du compostage, une installation mobile de broyage sera mise à disposition en octobre par le SMECTOM.
- Valorisation du patrimoine végétal local : un premier thème d'actions, avec l'appui de l'équipe du PNR Pyrénées ariégeoises, concernant notre cadre de vie : sentiers de découverte, fleurissement privilégiant des plantes locales.

Hommage

Florent ERBISTI, décédé le 14 février dernier à l'âge de 67 ans, n'habitait pas Cos. Pourtant, il en partageait le quotidien. Chef de l'entreprise de BTP Réseaux dont le siège administratif occupait les locaux contigus à l'actuelle mairie, il était familier des élus, des employés communaux et des habitants.

Au-delà de ses relations d'amitié de longue date avec J.F. Manaud et de sa participation active à l'épopée des Cos Boys, Florent s'intégrait de la façon la plus naturelle à la vie cossoise. Que ce soit par ses compétences en matière de gestion des infrastructures, par l'esprit familial animant la relation de voisinage avec la Mairie ou par sa participation régulière et spontanée aux moments citoyens et conviviaux marquant l'agenda des Cossois, Florent était des nôtres et était particulièrement apprécié pour sa gentillesse et son sens du service.

Avec son départ, la commune de Cos a perdu un ami !